Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 25 juin 2024

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Matthieu REYNAUD, Président du Bureau de l'APE (en visioconférence),
- Mme Nathalie MONNIER, membre du Bureau de l'APE,
- M. Pooripat PRUKSANUBAL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Marisa PHIWKHAW, membre du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL,
- M. Laurent MOIGNE, représentant des personnels,
- M. Axel GAUTHIER, représentant des personnels.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- Mme Geneviève FAMY, membre du Bureau de l'APE.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chanikan BUAKAEW, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 13h00 Heure de fin : 14h45

Ordre du jour de la Réunion

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 15 mai 2024
- 3. Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants
- 4. Commission Finance
- 5. Commission RH
- 6. Commission Cantine
- 7. Commission Travaux-Achats
- 8. Commission Communication
- 9. Commission AES
- 10. Commission Transports
- 11. Groupe de travail Projet Immobilier LFIB 2032
- 12. Divers
- 13. Date de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE

1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. Validation du compte-rendu de la réunion du 15 mai 2024

Le compte-rendu de la réunion du 15 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. Commission Finances

Le Directeur Administratif et Financier (DAF) présente les comptes financiers de l'année 2023, détaillant l'exécution des dépenses et des recettes du budget. Les résultats financiers de 2023 sont positifs et conformes aux prévisions. Il est satisfaisant de constater que le budget 2023 a été clôturé avec un excédent.

Dépenses

Achats

En ce qui concerne les achats, un dépassement du budget a été constaté par rapport aux prévisions votées avec des dépenses de 30 332 280 THB contre 21 360 000 THB prévues, principalement en raison de la non prise en compte du coût réel des projets pédagogiques, ce qui explique un écart de 9 millions dans les dépenses d'enseignement. Un autre dépassement concerne les fluides, notamment l'électricité, avec un écart d'environ 1 million de THB. Les autres postes évoluent conformément aux prévisions.

Sous-traitance et Service extérieur

Concernant le service sous-traitance et le service extérieur, les dépenses sont relativement prévisibles car elles concernent des dépenses sous contrat (sécurité, loyer, assurance..). On notera une légère hausse destinée à couvrir les assurances prises pour les manifestations organisées par le LFIB (nuit du LFIB, prozap organisés par le LFIB) et la hausse du SMIC pour les personnels de sécurité.

Les dépenses d'entretien ont augmenté de 700 000 THB par rapport à 2022, mais restent en ligne avec les prévisions budgétaires. De plus, toutes les manifestations et activités extrascolaires sont couvertes par une assurance spécifique, engendrant un léger surplus en raison de l'augmentation du nombre d'élèves. Globalement, sur ce chapitre les dépenses s'équilibrent avec 19 081 294 THB prévus et 19 109 062 THB réalisés.

Autre service extérieur

Les autres services extérieurs regroupent les honoraires, la communication, le transport, la reprographie, le nettoyage, etc. Il est constaté une sous-consommation avec un budget prévu de 30 272 550 THB et des dépenses réelles de 28 684 712 THB. Cette sous-consommation s'explique par une augmentation progressive des charges liées à la formation continue. De même, les campagnes de communication prévues n'ont pas toutes été réalisées. Cependant, les coûts de reprographie ont augmenté de manière exponentielle, malgré l'intégration de technologies numériques comme les TBI. Cette tendance à la hausse continue, année après année, pose des questions sur ce poste de dépenses.

Concernant la restauration, une augmentation des dépenses est notée en raison de l'augmentation du nombre d'élèves, ce qui impacte également les recettes. Globalement, ces éléments ne suscitent pas d'inquiétude particulière pour le chapitre des autres services extérieurs.

En termes de création de postes, notamment pour les enseignants en anglais et en FLSCO pour le primaire, le budget reste globalement aligné. Mais le léger excédent sur les heures supplémentaires est noté. Ces heures supplémentaires sont attribuées à des besoins de service non prévus initialement, notamment pour compenser les absences des enseignants pour congés maladies ou formations, ainsi que pour soutenir des projets pédagogiques spécifiques.

Charges de personnels

Les charges de personnel étaient budgétées à 172 864 608 THB, mais ont été réalisées à hauteur de 176 479 803 millions de THB, créant un écart d'au moins 2 millions de THB. Cet écart est principalement dû aux heures supplémentaires comme expliqué ci-dessus.

Autre charge de gestion courante

Ce chapitre englobe les abattements sur les frais de scolarité pour les familles nombreuses, les contributions versées à l'AEFE, et les bourses pour les familles françaises. Le delta de 10 millions de THB par rapport au prévisionnel est constaté. Les bourses ont diminué de 4 millions de THB en raison d'un examen plus exhaustif par le consulat, réduisant le nombre de familles éligibles. Et les abattements sur les frais de scolarité pour les familles nombreuses restent compliqués à anticiper et sont similaires à ceux de l'année 2022.

En ce qui concerne les résidents, le remplacement de deux agrégés par deux certifiés, moins payés, a eu un impact financier positif, réduisant les coûts. Cependant, la hausse de la valeur du point de 1,5 % au 1er juillet 2023, décidée par le gouvernement, a été absorbée grâce à ces économies. Le barème de l'ISVL a évolué plus rapidement que prévu, créant un delta de 400 000 THB.

Les autres éléments du budget sont conformes aux prévisions, malgré une perte de change mineure de 230 000 THB.

Charges exceptionnelles

Une donation de 20, 500 000 THB a été faite à la FFE pour compenser les amortissements d'équipements du LFIB, en raison de l'absence d'activité de la FFE. Ce montant reflète un simple jeu d'écriture comptable, conforme au budget. Par ailleurs, un montant de 3 800 000 THB a été inscrit comme créances irrécouvrables, représentant des paiements non reçus des familles. Un avocat a été engagé pour relancer ces créances et a obtenu des réponses des familles, ce qui marque un progrès significatif. L'école espère obtenir des régularisations de ces paiements impayés, lesquels si ils sont réalisés seront constatés en recette exceptionnelle.

Dotations aux amortissements et provisions

La dotation aux amortissements prévue s'élevait à 35 000 000 THB, avec une réalisation de 33 458 276 THB, conformément aux attentes. Par ailleurs, un montant de 1 818 646 THB a été alloué aux provisions pour créances douteuses de l'année en cours. Cette provision permet de compenser les pertes l'année suivante au niveau des recettes.

Les dépenses prévues au budget étaient de 438 207 504 THB, tandis que les dépenses effectivement réalisées ont atteint 430 429 978 THB. Cela représente une sous-consommation budgétaire de 8 millions de THB représentant 1,7 %.

Nature de charges	COFI 2022	BI 2023	COFI 2023	Variation COFI/ BI 2023
Achats				
fluides	5 340 592,10	5 445 000,00	6 606 107,32	21,32 %
dépenses d'enseignement	5 101 789,99	8 000 000,00	16 816 880,13	110,21 %
dépenses informatiques	3 541 476,82	2 450 000,00	2 266 889,97	-7,47 %
fournitures	4 312 908,91	4 170 000,00	3 709 945,31	-11,03 %
bibliotheques	976 370,25	1 295 000,00	932 457,34	-28,00 %
TOTAL	19 273 138,07	21 360 000,00	30 332 280,07	42,01 %
Sous traitance et services extérieurs				
contrat de surveillance	2 880 292,34	3 050 000,00	2 986 406,38	-2,09 %
locations terrains	11 631 360,79	11 635 000,00	11 631 360,79	-0,03 %
entretien maintenance	2 596 228,14	3 200 000,00	3 165 246,55	-1,09 %
assurances	1 029 113,41	1 125 000,00	1 308 670,64	16,33 %
autres	15 910,48	71 294,00	17 377,70	-75,63 %
TOTAL	18 152 905,16	19 081 294,00	19 109 062,06	0,15 %
Autres services extérieurs				
honoraires	783 538,91	1 205 000,00	923 915,05	-23,33 %
communication	589 081,35	820 000,00	480 660,83	-41,38 %
transports	747 165,44	1 495 000,00	871 732,16	-41,58 % -41,69 %
reprographie	2 226 283,89	2 150 000,00	2 525 610,93	17,47 %
nettoyage	2 919 592,05	3 125 000,00	2 992 108,19	-4,25 %
restauration	14 784 404,05	16 808 000,00	17 430 203,70	3,70 %
frais postaux et de télécommunication	902 144,66	909 000,00	873 228,01	-3,94 %
formation continue	423 316,41	3 025 550,00	1 713 978,88	-43,35 %
autres	1 025 179,86	735 000,00	873 274,74	18,81 %
TOTAL	24 400 706,62	30 272 550,00	28 684 712,49	-5,25 %
Impots et taxes et versement assimilés				
impots et taxes et versement assimiles	1 251 218,43	1 450 000,00	1 298 926,77	-10,42 %
TOTAL	1 251 218,43	1 450 000,00	1 298 926,77	-10,42 %
				Variation COFI/ BI
Nature de charges	COFI 2022	BI 2023	COFI 2023	2023
Charges de personnel (contrats locaux)				
Salaires contrats locaux	114 366 316,52	123 553 652,00	119 312 908,82	-3,43 %
Indemnités diverses contrats locaux	13 548 415,78	15 361 106,00	19 360 197,08	26,03 %
Heures supplémentaires contrats locaux Vacations	9 974 021,40 2 963 209,08	8 480 000,00 3 125 000,00	11 779 661,55 4 923 204,02	38,91 % 57,54 %
		······································		
Indemnités de départ en retraite Charges sociales	2590100,68 4 931 714,01	8 975 000,00 6 219 850,00	9 307 314,97 5 081 878,95	3,70 % -18,30 %
Couverture sociale		7 150 000,00	6 714 637,74	-6,09 %
LOUVERTURE SOCIALE	6 210 307,51	7 150 000 00	h / 14 h3 / 74	-b 09 %

Autres Charges de gestion courante		70		
Abattement sur frais de scolarité	17 419 870,75	21 708 069,00	17 080 214,38	-21,32 %
Traitements Résidents	33 919 659,75	36 545 212,00	35 128 164,50	-3,88 %
ISVL	9 091 582,79	9 420 521,00	9 855 477,49	4,62 %
Heures supplémentaires	2 737 496,04	3 055 031,00	3 215 384,95	5,25 %
Autres indemnités		688 419,00	606 537,95	-11,89 %
Contributions sur droits de scolarité	14 323 319,01	17 857 000,00	17 282 459,04	-3,22 %
bourses aux élèves français	38 202 420,28	34 701 343,00	30 541 592,39	-11,99 %
TOTAL	115 694 348,62	123 975 595,00	113 709 830,70	-8,28 %
Charges financières				
Intérets d'emprunt	304 976,45	220 000,00	216 006,62	-1,82 %
Pertes de change			230 412,06	#DIV/C
TOTAL	304 976,45	220 000,00	446 418,68	102,92 %
Charges exceptionnelles			:	
Donation FFE	25 581 393,90	20 500 000,00	20 500 000,00	0,00 %
Créances devenues irrecouvrables		4 083 457,00	3 787 459,42	-7,25 %
TOTAL	25 581 393,90	24 583 457,00	24 287 459,42	-1,20 %
Dotations aux amortissements et provisions				
amortissements	33 802 382,01	35 000 000,00	33 458 276,76	-4,40 %
Autres provisions		500 000,00	1 010 646 02	-100,00 %
orovision pour impayés · ·		4 000 000,00	1 818 646,03	-54,53 %
provision severance pay	8 590 495,53	4 900 000,00	804 561,94	-83,58 %
TOTAL	42 392 877,54	44 400 000,00	36 081 484,73	-18,74 %
TOTAL GENERAL	401 635 649,77	438 207 504,00	430 429 978,05	-1,77 %
hors variation des bourses	363 433 229.49	403 506 161.00	399 888 385.66	

cout fonctionnement journalier hors bourse

Recettes

En ce qui concerne les recettes, il y a eu une augmentation de 57 élèves en septembre 2023 par rapport à la rentrée 2022, ce qui a un effet significatif sur les frais de scolarité en passant de 282 849 649 THB en 2022 à 304 725 932 THB en 2023. Cette hausse du nombre d'élèves est particulièrement vraie pour le niveau collège. Logiquement la hausse des effectifs se traduit également au niveau des recettes de demi-pension.

Dans la même logique, les recettes des activités sportives et extrascolaires ont augmenté en raison de l'augmentation des effectifs. La participation des parents pour toutes les sorties pédagogiques n'avait pas été prévue au moment de l'élaboration budgétaire ce qui explique le dépassement de 11 millions environ en réalisation (27 749 600 THB contre 16 800 000 THB).

Le nombre de nouveaux inscrits a diminué de 10 élèves entre septembre 2022 et septembre 2023. La croissance des effectifs est dès lors davantage le fait de la réinscription de nos élèves plus importante que prévue par rapport aux années antérieures. La qualité du travail pédagogique est donc à souligner. L'attractivité du LFIB reste un défi majeur pour éviter une baisse des effectifs.

En 2021-2022, deux classes de petite section avec plus de 30 nouveaux élèves thaïlandais avaient été ouvertes, mais ce succès n'a pas pu être reproduit cette année ou une seule classe de petite section a pu être ouverte.

Dans les autres produits d'activités annexes, les recettes supplémentaires proviennent de la participation des établissements partenaires lors des tournois sportifs organisés par le LFIB, représentant environ 4 millions THB.

Les bourses ont diminué de 4 millions de THB par rapport à l'année précédente.

Le don FFE est un jeu d'écriture pour éviter que la FFE qui n'a pas d'activité financière soit en déficit du fait de l'amortissement d'une partie du patrimoine immobilier du Lycée.

En ce qui concerne les produits exceptionnels, la quote part de l'amortissement sur les investissements financés par les subventions de l'AEFE ont généré 2 400 000 THB de recettes .

La reprise sur provisions pour départ en retraite permet de neutraliser la dépense relative au versement des indemnités de départ en retraite pour un montant de 9 307 314 THB. Une reprise sur provisions annule également les impayés de l'année précédente passés en perte pour un montant de 3 787 459 THB. Ces reprises sur provision annulent l'impact budgétaire des dépenses correspondantes.

Grâce à l'augmentation des effectifs et aux économies réalisées, un résultat de 28 651 713 THB a été dégagé. Cependant, le DAF rappelle que cet élément budgétaire a déjà été pris en compte pour conduire dans les budgets futurs les créations de postes, la réforme du RIT ou la hausse des travaux de maintenance.

Nature des recettes	COFI 2022	BI 2023	COFI 2023	Variation COFI/ BI 2023
Prestations de services				
Frais de scolarité	282 849 649,62	297 617 704,00	304 725 932,60	2,39 %
Frais de demi pension	18 301 534,80	18 415 000,00	20 107 726,57	9,19 %
Droits d'inscription	33 322 300,00	31 775 000,00	31 610 000,00	-0,52 %
		1		
Autres prestations de services	18 833 197,67	16 800 000.00	27 749 600,45	65,18 %
TOTAL	353 306 682,09	364 607 704,00	384 193 259,62	5,37 %
IVIAL	333 300 002,03	304 007 704,00	304 133 233,02	3,37 70
Autres produits des activités annexes				
	2 477 082,42	2 580 000,00	6 227 870,36	141,39 %
TOTAL	2 477 082,42	2 580 000,00	6 227 870,36	141,39 %
Subventions et dons				
Bourses	38 202 420,28	34 701 343,00	30 541 592,39	-11,99 %
Dons FFE	20 500 000,00	20 500 000,00	20 500 000,00	0,00 %
Subventions AEFE	1 270 375,86			
TOTAL	59 972 796,14	55 201 343,00	51 041 592,39	-7,54 %
Don't be formation	_			
Produits financiers		-		
Produits financiers	1 461 134,82	750 000,00	2 095 336,19	179,38 %
Gain de change	1 401 134,62	730 000,00	2 093 330,19	175,36 %
TOTAL	1 461 134,82	750 000,00	2 095 336,19	179,38 %
ion.	1401104,01	750 000,00	2 000 000,10	275,50 %
Produits exceptionnels				
Quote part des subventions d'investissement	85 179,98	2 010 000,00	2 428 858,62	20,84 %
TOTAL	85 179,98	2 010 000,00	2 428 858,62	20,84 %
TO THE	05 175,50	2 020 000,00	2 420 030,02	20,047
Reprises sur provisions pour risques et charges				
Reprises sur provisions severance day	2 590 100,68	8 975 000,00	9 307 314,97	3,70 %
Reprise sur provision pour impayés		4 083 457,00	3 787 459,42	-7,25 %
TOTAL	2 590 100,68	13 058 457,00	13 094 774,39	0,28 %
TOTAL GENERAL	419 892 976,13	438 207 504,00	459 081 691,57	4,76 %
hors variation des bourses	381 690 555,85	403 506 161,00	428 540 099,18	
DECLUZAT	10 257 226 26	0.00	20 (54 742 52	
RESULTAT	18 257 326,36	0,00	28 651 713,52	

Investissements

Une montant de 17 347 810 THB avait été prévu pour les investissements au budget 2023.

Les aires de jeux de la maternelle ont été équipées, le plan de rénovation du mobilier primaire est désormais terminé.

Sur l'informatique, l'exécution est globalement en phase avec la prévision. La refonte du site web livrée en 2024 au lieu de 2023, figure dans les projets en cours.

En ce qui concerne les travaux, certains projets, comme la création de passages couverts anti-pluie, ont été supprimés en raison du dépassement budgétaire prévisible. Le montant des travaux réalisés s'élève à 3 718 356 THB contre 3 545 000 THB budgétés. On signalera la création d'un espace d'accueil pour les parents de l'école maternelle qui répond à une attente exprimée depuis longtemps par un certain nombre de parents.

Des travaux de sécurité et l'achat d'équipement de sécurité ont été réalisés grâce à une subvention de l'AEFE.

Au total, le budget global d'investissement était de 12 416 000 THB et 12 955 781 THB ont été réalisés, ce qui est conforme aux prévisions. En termes de gestion, il y a aussi les immobilisations en cours, c'est-à-dire des projets pour lesquels des avances ont été faites et des bons de commande signés, mais pas encore livrés par exemple, le site web, et d'autres travaux de sécurité.

Le remboursement du capital de l'emprunt pour l'école maternelle, qui court jusqu'en 2025 s'élève à 4 628 907 THB

Les dépenses d'investissement totalisent 18 588 837 THB, montant diminué par les subventions de l'AEFE (10 000 euros pour la sécurité et 4 000 euros pour le site internet) pour un net d'investissement de 18 043 878 THB, soit 1 million de plus que l'année dernière, mais globalement en ligne avec les prévisions budgétaires.

Nature	des Investissements	

mobilier classe élémentaire + jeux	Budget	Réalisé	Ecart
jeux maternelle + primaire plus mobilier élémentaire	1 000 000,00	932 243,62	67 756,38
mobilier secondaire		335 723,20	-335 723,20
Total	1 000 000,00	1 267 966,82	-267 966,82

matériel informatique	Budget	Réalisé	Ecart
achat 12 chrome Book+armoire de rangement	195 000,00	177 416,70	-17 583,30
pc création multimédia	160 000,00	166 490,00	6 490,00
autres matériels informatiques	5 606 000,00	5 122 291,00	-483 709,00
refonte site web	455 000,00		-455 000,00
Total	6 416 000,00	5 466 197,70	949 802,30

TRAVAUX	Budget	Réalisé	Ecart
Partition toilettes maternelle	230 000.00	176 997.26	-53 002.74
Construction Toilettes accueil lycée	300 000,00	310 139,50	10 139,50
Rénovation des vestiaires du stade d'atlétisme, toilettes piscine,,,	1 455 000,00	3 152 220,00	1 697 220,00
Installation d'un auvent pour protection contre la pluie battante	110 000,00	79 000,00	-31 000,00
Construction de toilettes professeurs entre le gymnase et le fitness room	150 000,00		
Création de passages couverts interconnectés entre chaque bâtiments pour eviter la pluie	1 300 000,00		
Total	3 545 000.00	3 718 356.76	-173 356.76

Investissements travaux non définis	Budget	Réalisé	Ecart
Création fenetre et vitre blindée (poste de garde) PPMS		243 074,04	
Installation de 6 stores		27 000,00	
Aménagement d'une nouvelle salle des professeurs		273 513,40	
Relocalisation de l'arrivée d'eau du lycée de l'entrée du soi vers le lyceé suite à fuite		248 795,00	
Accueil des parents à l'école maternelle		500 760,00	
Rénovation des sols classe CP		161 570,00	
Divers petits travaux (Aménagement d'un mur coupe feu, pompe à eau)		74 000,00	
Extension de l'accès lycée par contrôle digital		356 465,00	
Total	455 000.00	1 885 177.44	-1 430 177.4

matériels ou autres non définis	Budget	Réalisé	Ecart
achat scoreboard portatif		48 685,00	
achat scoreboad fixé sur stade (financé à hauteur de 73616) par AGS		94 802,00	
Remplacement de climatiseurs		129 966,00	
piano		25 106,00	
Remplacement du système sonore d'alerte au LFIB		315 115,00	
Achat de capteur en physique chimie		44 408,67	
Total	1 000 000,00	658 082,67	341 917,33

TOTAL acquisitions 2023	12 416 000,00	12 995 781,39	-579 781,39	104,67 %
-------------------------	---------------	---------------	-------------	----------

Immobilisation en cours 2023 964 148,96

12 416 000,00	13 959 930,35	-1 543 930,35
4 931 810,00	4 628 907,57	302 902,43
17 347 810,00	18 588 837,92	-1 241 027,92
	4 931 810,00	4 931 810,00 4 628 907,57

RECETTES D INVESTISSEMENT *	544 959,13

^{*} Subvention AEFE 10 000 euros pour la sécurité, 4 000 euros pour le site internet

TOTAL NET SECTION D INVESTISSEMENT

18 043 878,79

Fond de roulement

Globalement, il est noté une capacité d'autofinancement de 51 178 378 THB, cette CAF permet à l'établissement de financer ses propres investissements. Après avoir soustrait les dépenses et ajouté les recettes d'investissement de l'année, le fonds de roulement augmente de 33 millions de THB en 2023.

À noter que le montant des droits de première inscription perçus est de 31 610 000 millions de THB.

Le DAF rappelle que les droits de première inscription, à hauteur de 150 000 THB, sont destinés à financer des investissements futurs, et non à couvrir les frais de fonctionnement. Cette approche assure une utilisation cohérente et transparente des fonds vis à vis des familles.

Apport au fonds de roulement	33 134 499,73
Recettes d'investissements (3)	544 959,13
Dépenses d'investissement (2)	18 588 837,92
Capacité d'autofinancement 2023 (1)	51 178 378,52

Récapitulatif

Pour résumer, un résultat de 28 651 713 THB est réalisé cette année, contre 18 257 326 THB en 2022. Cependant, l'augmentation du fonds de roulement est inférieur à celui de 2022 qui était près de 41 999 819 THB, contre 33 134 499 THB en 2023. Cela montre que l'incidence variable des résultats sur le fonds de roulement.

Le fonds de roulement net global, hors provision, s'élève à 237 553 415 THB. Le coût de fonctionnement quotidien du LFIB, hors bourses, est de 1 172 261 THB. Le DAF maintient une réserve de trésorerie de 52 751 745 THB pour gérer les écarts entre la perception des recettes et le paiement des dépenses (notamment les salaires). Après déduction de cette réserve, le fonds de roulement disponible pour un projet immobilier et des travaux s'élève à 184 801 670 THB.

Compte tenu du montant déjà placé de 154 millions Le DAF propose de doter le fonds à LFIB 2032 de 31 millions à partir de novembre pour le porter à 185 millions. C'est un placement garanti en capital.

	COFI 2022	BI 2023	COFI 2023
TOTAL GENERAL DEPENSES	401 635 649,77	433 152 753,00	430 429 978,05
TOTAL GENERAL RECETTES	419 892 976,13	433 152 753,00	459 081 691,57
RESULTAT	18 257 326,36	0,00	28 651 713,52

	COFI 2022	BI 2023	COFI 2023
CAPACITE D AUTOFINANCEMENT (CAF)	57 974 923,24	24 840 000,00	51 178 378,52
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	41 999 819,63	12 440 300,00	33 134 499,73
NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT NET			
GLOBAL (a)	204 418 915,30	161 207 605,46	237 553 415,03
FONDS DE ROULEMENT HORS PROVISION	142 916 162,16	106 896 304,46	184 553 415,03

	COFI 2022	BI 2023	BI 2024 **
Cout fonctionnement par jour (hors bourse)	1 120 850,45	1 029 273,00	1 172 261,00
Réserver de trésorerie pour fonctionnement (45			
jours) c	50 438 270,25	46 317 285,00	52 751 745,00
Montant pouvant etre affecté au projet			
immobilier (a-c)-hyp 45 jours	153 980 645,05	114 890 320,46	184 801 670,03
montant réellement constitué sur compte bancaire	154 000 000,00		
montant à compléter	30 801 670,03		
•	,		
Total	184 801 670,03		
	10.001070,03		

^{**} Ajustement par rapport au cout journalier prévisionnel 2024

Projets pédagogiques

Le DAF présente le bilan financier des voyages avec nuitées et des PROZAP. Cet exercice compare le montant voté et prévu des projets pédagogiques à leur réalisation effective.

Certains éléments, la participation dans les établissements d'accueil, les équipements, les assurances spécifiques et certaines dépenses sur place, sont connues et estimées, mais d'autres dépenses sont plus difficiles à anticiper. Par exemple, il est difficile de prévoir qui remplacera les collègues absents ou d'anticiper le nombre exact de boursiers. Pour les boursiers, leur contribution est proportionnelle à leur quotité de bourse. Le DAF explique que la prise en charge des élèves boursiers et des coûts de personnels (personnels remplaçants notamment) est mutualisée sur l'ensemble des familles. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts significatifs entre les prévisions budgétaires votées par les familles et les résultats réels.

M. MONIER prend un exemple du projet de Jakarta-Badminton, l'école a fait voter les familles à un budget de 22 000 THB, mais le coût réel s'est élevé à 22 845 THB, entraînant un surcoût de 845 THB. Ce montant n'inclut pas les frais liés aux accompagnateurs, pris en charge par l'établissement (billets d'avion, participation, hébergement éventuel). Les familles ne contribuent pas à ces frais, qui sont mutualisés, de même que la prise en charge des boursiers. Tous les autres frais sont imputés aux familles. Hors frais de personnel, le dépassement est de 4%, mais en les incluant, le dépassement atteint 18%.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE - Année Scolaire 2023-2024

Badminton		
2 encadrants		
12 élèves		
	prix famille 22 000,00 THB	
DEPENSES	RECETTES	
Transport (billet d'avion + navette aeroport)	209 100,00 Familles	264 000,00
Participation compétition établissement d'accueil	49 046,32 Etablissement	100 893,84
visa	17 182,56	
Equipement	13 631,80	
assurance -divers	24 523,16	
Prise en charge boursiers	44 660,00	
(Indemnité enseignants, remplacement,)	6 750,00	
TOTAL	364 893,84	364 893,84
Cout unitaire (hors personnel, hors boursiers)	22 845,99	
ratio cout/famille	1,04 sous évalué de 4%	
Cout unitaire global	26 063,85	
ratio cout/famille	1,18 sous évalué de 18 %	

Les problèmes rencontrés sont principalement liés au transport. Bien que la situation se soit améliorée cette année, l'organisation n'est pas encore parfaite. Les difficultés de transport proviennent souvent de la réservation tardive des billets d'avion, ce qui entraîne une augmentation des coûts. De plus, il arrive fréquemment que le nombre définitif d'élèves participants ne corresponde pas à celui estimé, ce qui peut entraîner également des variations.

Le DAF précise que cet exercice comprend 15 projets pédagogiques, les derniers voyages à Phuket n'ont pas été étudiés, l'un étant en cours et un autre venant juste de se terminer

Cette année, parmi les 15 projets analysés, 3 sont surévalués, 6 présentent un écart de 1 à 10%, 4 sont sous-évalués entre 10 et 20%, et 2 sont sous-évalués de 20%. Globalement, 60% des projets sont conformes aux attentes, mais 6 projets ne le sont pas. Si l'on analyse les différences entre les montants payés par les familles et les coûts réels, le déficit total atteint 700 000 THB, soit environ 10% du coût total. Les écarts sont souvent dus à des problèmes de transport, comme la réservation tardive des billets d'avion, et des variations dans le nombre d'élèves participants. Il est donc nécessaire d'améliorer la précision des prévisions budgétaires pour réduire ces écarts.

3 projets sur évalués

15

- 6 projets sous évalués entre 1-10 %
- 4 projets sous évalués entre 10 -20 %

projets sous évalués supérieurs à 20 %			
	BUDGET	REEL	
Total participation famille	6 243 700,19	5 939 850,00	-303 850,19
Total participation etablissement hors boursier	1 598 234,81	1 636 981,88	38 747,07
Cout supporté par l'établissement à la place des familles (hors RH)			702 557,99
Cout total dont RH et Boursier		7 719 250,77	
Cout boursier		332 562,00	
Cout total		7 576 831.88	

Mme MONNIER commente le nombre de projets pédagogiques en disant que 19 projets sont trop nombreux en raison des risques financiers, notamment liés au transport. De plus, l'un des projets a dépassé le budget à cause d'un surcoût de bus en Thaïlande, ce qui est difficile à comprendre car les coûts des bus ne fluctuent pas comme ceux des avions. Il est vrai que cette année, le LFIB décide de rembourser les familles qui avaient trop payé au début du projet. Cependant, pour les projets sous-évalués, le budget global est affecté, ce qui signifie que toutes les familles participent financièrement, même celles dont les enfants ne partent pas. Elle souligne que le lycée a mieux géré les coûts cette année par rapport à l'année dernière. Bien que des améliorations soient encore nécessaires pour atteindre une satisfaction totale sur les plans financier et pédagogique, cette année montre une progression.

5. Commission RH

Plusieurs recrutements ont été finalisés. Pour le poste secrétaire de l'IEN, Monsieur Siraphop Torsukpornsiri, qui occupait précédemment les fonctions de secrétaire du School Manager et de la RH, a accepté ce poste. De plus, Madame Fabienne Faure Conseillère Principale d'Education (CPE) pour la rentrée suivante a également accepté son poste.

En ce qui concerne les recrutements en cours, pour le poste de professeur des écoles, le candidat qui avait été privilégié s'étant désisté, il est prévu de faire une proposition au candidats suivant du classement ou d'organiser de nouveaux entretiens si celui-ci n'est plus disponible. Les entretiens pour le poste de laborantin sont programmés. La republication en ligne de l'annonce pour une assistante d'éducation à mi-temps a été effectuée, nous attendons que plus de candidats postulent pour organiser les entretiens. De plus, il faudra recruter une personne pour le poste de secrétaire du School Manager et de la RH, car la personne actuellement en poste a accepté une autre fonction.

M. REYNAUD souhaite obtenir un bref descriptif de la nouvelle CPE. En réponse, M. SCHMITT explique que Madame Faure possède une expérience significative dans l'Éducation nationale française, incluant des fonctions de formatrice et des interventions pour le rectorat sur la gestion des conflits scolaires, notamment sur des cas de harcèlement. Son expertise dans la prévention et la lutte contre le harcèlement est particulièrement valorisée pour l'établissement.

La réunion de dialogue social aura lieu le 26 juin, destinée à faciliter le dialogue continu entre les personnels et la direction. Le dialogue social est une réunion trimestrielle destinée à discuter des questions générales liées aux ressources humaines au sein de l'établissement.

6. COMMISSION CANTINE

Une inspection de la cantine a été effectuée par le district le 9 juin. Les résultats sont attendus, mais il est prévu qu'ils soient positifs, comme lors de précédentes inspections. Une fois les résultats reçus, ils seront transmis à la Commission Cantine. Aucun problème majeur n'est anticipé à ce sujet.

En ce qui concerne le Café Di Maria, aucune action particulière ou problème spécifique n'a été signalé ce mois-ci.

7. Commission Travaux-Achats

Un cahier des charges a été constitué et publié sur le site pour l'installation d'une salle de classe supplémentaire au secondaire et la rénovation des toilettes de la cour du primaire. Suite à cette publication, sept sociétés ont été contactées, et six ont visité les locaux. Les offres doivent être déposées le 27 juin pour étude le 28 juin.

M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL explique qu'il faut savoir pourquoi la septième société n'est pas venue visiter le site car il s'agit de celle de responsable des travaux de l'été dernier. M.REAUD répond que que le propriétaire de la société a dit être actuellement à l'étranger. Cependant, nous avons décidé de ne pas organiser de visite spéciale à cette société par souci d'équité pour les autres prestataires.

M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL commente sur le calendrier de préparation du dossier plutôt court et mentionne que le cahier des charges ne comprend pas de plans détaillés, ce qui rend difficile l'imagination et la compréhension des entreprises. Il estime que le cahier des charges manque de certaines précisions et que les visites ont été organisées tardivement. Il explique que, bien que les entreprises aient visité le site, certaines de ces entreprises lui ont par la suite dit qu'il est difficile de faire des retours précis en se basant uniquement sur des informations contenues dans un texte. Il souligne que ceci pourrait entraîner des coûts inutiles. Il suggère de revoir les étapes de planification des futurs projets et de clarifier les documents pour éviter des offres imprécises et coûteuses.

M. REAUD admet que le calendrier est serré. Cependant, le cahier des charges a été communiqué à l'ensemble des membres de la Commission Travaux en amont. Il s'agit d'un document construit collectivement avec les apports des membres de la commission. M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL a, lui-même, fait des commentaires qui ont été pris en compte dans la construction de ce document avant sa diffusion et publication. Cependant, des demandes de changement qui sont faites après que le cahier des charges ait été validé en Commission, publié sur le site et transmis aux sociétés ne peuvent pas être intégrées si tard dans le processus. Cela rendrait difficile le travail des sociétés qui préparent leur proposition. Il aurait été souhaitable que ces échanges puissent avoir eu lieu lors de la réunion de finalisation du cahier des charges plutôt qu'après la visite de tous les prestataires.

M. MONIER reconnaît des retards imprévus, mais insiste sur l'objectif de finaliser les travaux à temps pour la rentrée. Il appelle à se concentrer sur les futurs projets, notamment la rénovation de la cantine, un projet majeur en 2025, débutant en octobre. Il invite l'APE à travailler en collaboration avec le LFIB pour une planification et des réunions pour garantir le bon déroulement. M. MONIER explique que les avis des membres sont synthétisés, puis c'est à la direction de l'établissement et à la fondation de prendre une décision en tant que maître d'ouvrage.

8. Commission Communication

Lors de la dernière réunion, nous avons annoncé que le site web avait été lancé. Des suivis et ajustements ont été effectués concernant le contenu du site, incluant l'ajout de certains éléments manquants et des modifications nécessaires. Ce travail est supervisé par la responsable de communication. Actuellement, le site est disponible en français et en anglais, mais la traduction en thaï reste un travail important à accomplir pour rendre le site disponible dans les trois langues.

Il est prévu que la responsable de communication reçoive une formation auprès du prestataire pour lui permettre de modifier le site elle-même et le lycée envisage également de former d'autres membres du personnel administratif pour prendre en charge la mise à jour régulière de contenus spécifiques du site.

M. MONIER ajoute à ce sujet que l'AEFE a versé une subvention de 4000€ pour le site web, réduisant ainsi les coûts à moins de 320 000 THB pour la refonte du site Web à ce jour.

9. Commission AES

La dernière réunion de la commission AES s'est tenue en juin. M. FENART souligne plusieurs points discutés, notamment les résultats de l'enquête famille. Il mentionne également la nécessité de réorganiser le pôle football, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des terrains et la sélection des élèves.

Un sondage sur les non-réinscriptions pour le deuxième semestre a été lancé pour comprendre les raisons derrière ce phénomène. Les résultats n'étaient pas encore analysés à ce stade. De plus, le planning pour l'année scolaire 2024-2025 a été abordé, avec une recherche acdentuée de nouvelles activités et des discussions en cours avec des prestataires.

La fête des AES du 22 juin, où les enfants ont pu présenter leurs réalisations s'est bien passée.

Mme MONNIER demande des informations sur l'impact du sondage sur les non-réinscriptions. En réponse, M. FENART explique qu'il n'a pas encore examiné les résultats détaillés, mais prévoyait de le faire. Cependant, il mentionne des premiers retours, notant des réponses variées concernant les raisons de la non-réinscription.

Pour maintenir l'intérêt des familles tout au long de l'année, Mme MONNIER évoque la possibilité d'ajuster les prix des activités pour le deuxième semestre afin d'améliorer la rétention d'inscription.

M. MONIER souligne l'importance de la qualité des AES, de répondre aux attentes des familles et de s'assurer que chaque activité réponde aux besoins des enfants.

10. COMMISSION TRANSPORTS

Lors de la dernière réunion avec le bureau de l'APE, la commission de transport a indiqué que l'appel d'offres pour le transport était en cours. Le LFIB était en contact avec six sociétés. Parmi celles-ci, cinq ont déposé et présenté leurs offres à la Commission de Transport. La commission a donc examiné ces offres et a choisi celle qui remplissait le mieux les critères établis dans le cahier des charges. C'est la société Montri qui a remporté l'appel d'offres. Une communication par email a été effectuée pour en informer les parents. Il est prévu que les détails des tarifs et les autres éléments de l'offre de Montri seront communiqués aux parents le 26 juin, date à partir de laquelle ils pourront s'inscrire au service pour la rentrée suivante.

Mme PHIWKHAW signale qu'une société de transport, White Pearl, qui a participé à l'appel d'offre et qui n'a pas été retenue comme partenaire de l'école, a utilisé le nom du LFIB dans sa publicité. Elle recommande au LFIB de prendre les mesures nécessaires à ce sujet.

M. REAUD répond que le LFIB a contacté cette société et lui a demandé de modifier son contenu pour ne pas laisser entendre qu'elle était en partenariat avec le LFIB. De plus, dans la communication à envoyer aux parents le 26 juin, l'école réitérera que Montri est le seul partenaire officiel pour le transport scolaire. Bien que les familles qui le souhaitent peuvent choisir un autre service, ce choix relève de leur responsabilité.

Mme PHIWKHAW questionne l'efficacité, le coût et le professionnalisme des services de sécurité de l'école de la société SDS, notamment en termes de communication entre les agents de sécurité et les parents. M. REAUD répond que les services fournis en conformité avec le contrat signé avec le LFIB, qui est rédigé sur la base des besoins de l'établissement. Il souligne que la sécurité est une priorité du LFIB. M. SCHMITT insiste également sur l'importance du travail des agents de sécurité et précise que l'ambassade de France est informée de l'organisation du dispositif de sécurité du LFIB.

Les parents font la remarque que, bien que SDS n'ait pas emporté l'appel d'offre, cette société compte tout de même proposer un service de transport privé aux parents du LFIB. Les parents élus trouvent qu'il n'est pas opportun de faire ceci, car la société ne doit pas gérer deux services simultanément, ce qui pourrait constituer un conflit d'intérêts à l'avenir.

M. REAUD explique que la société est libre de proposer des services à titre privé, mais que cependant aucun employé associé à la sécurité du LFIB ne doit être impliqué dans le service de transport. Les ressources fournies par l'école, telles que les locaux ou les équipements, doivent être exclusivement utilisées pour la mission de sécurité. Le LFIB indiquera clairement

dans ses communications que Montri est le seul prestataire partenaire du LFIB, ayant un accès direct à des informations telles que les emplois du temps des élèves, aux absences, aux changements liés à des activités ponctuelles, etc. Les parents qui font le choix d'un autre transporteur devront eux même fournir ces informations au prestataire.

- M. REYNAUD insiste sur le fait que SDS devrait se concentrer uniquement sur la sécurité, l'école ayant déjà un contrat avec Montri pour les services de transport. SDS ne peut pas assumer les deux rôles, car cela créerait une situation de conflits d'intérêts et des problèmes récurrents.
- M. REAUD indique que le contrat actuel ne contient pas de clause interdisant à SDS de fournir d'autres services, mais reconnaît que cela poserait un problème. M. SCHMITT souligne que cette question doit être résolue dans le cadre de futures négociations pour le contrat de l'année prochaine.
- M. MONIER suggère d'inclure une clause de séparation des fonctions dans le prochain cahier des charges pour éviter de futurs conflits. Il propose également d'avertir informellement SDS que le futur appel d'offres ne sera pas compatible avec une dualité de fonctions.

Concernant la circulation dans le Soi, il est convenu de continuer à travailler étroitement avec SISB et la police.

11. Groupe de travail Projet Immobilier LFIB 2032

- Il y a peu de nouvelles informations à signaler concernant le projet immobilier 2032. Cependant, le Groupe de travail continue de suivre les propriétaires. À ce jour, aucun retour n'a été reçu de la part des propriétaires concernant la proposition faite par l'école malgré un travail de suivi régulier.
- M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL demande quelle est la priorité actuelle du projet, soulignant qu'il y avait une ambiguïté entre rester sur le site actuel ou déménager. En réponse, M. SCHMITT dit que rester serait l'option la plus simple.
- M. REAUD indique que le groupe de travail se rencontrera de nouveau à la rentrée de la nouvelle année scolaire pour faire le point sur l'avancement du projet, les finances, et les apports au budget. Des réunions avec des sociétés expertes dans l'immobilier sont également prévues pour explorer d'autres options. L'objectif est de relancer le projet avec une nouvelle dynamique dès la rentrée.
- M. MONIER évoque la stratégie de mener les deux opérations de front et de rééquilibrer le rapport de force avec les propriétaires. Il propose également de prendre une décision claire et de chercher un nouveau terrain si nécessaire, avec une échéance en 2026-2027 pour envisager une opération globale.

12. DIVERS

M. SCHMITT rappelle que l'Assemblée Générale se déroulera le même jour à 17h30.

Le Proviseur informe aux membres que cinq postes sont à pourvoir au Bureau de l'APE pour la rentrée 2024 en raison de départs et de fins de mandat.

Les élections se déroulent selon le calendrier suivant :

- 1. Diffusion de l'appel à candidatures le jeudi 5 septembre
- 2. Dépôt des candidatures entre le 7 le 15 septembre
- 3. Vote électronique entre le 18 et le 28 septembre
- 4. Résultats le 30 septembre

13. Date de la prochaine réunion plénière avec le bureau de l'APE

La première réunion plénière avec le Bureau de l'APE de la rentrée 2024/25 sera organisée le jeudi 3 octobre 2024 à 15H.